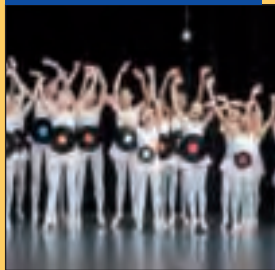


# Villetaneuse *informations*

## Actualité



### Les photos de l'année 2010

*Retour en images sur les moments forts de l'année 2010*

## Actualité



### Nouveaux habitants

*Matinée de découvertes et de rencontres entre les habitants, les élus, les services municipaux et communautaires.*

## Mémoire



### 17 octobre 1961 : travail de mémoire

*Retour sur un épisode encore trop méconnu de l'histoire franco-algérienne.*

# De belles fêtes à Villetaneuse !

**BATIMENT**

courants forts & courants faibles  
 Industriel, tertiaire, pavillons et logements  
 Chauffage électrique  
 Protections intrusion et incendie  
 Réseaux téléphonique et informatique

**ECLAIRAGE PUBLIC  
 & SIGNALISATION TRICOLEURE**

Entretien et maintenance  
 Travaux neufs  
 Illuminations



5, rue Gaspard Monge - Z.I. 93430 Villetaneuse - Tél : 01 49 71 30 80  
 Fax : 01 49 71 30 90 - E-mail : directionpaillard@forclum.eiffage.fr

Annoncez-vous dans

**Villetaneuse**  
*informations*

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,  
 distribué dans toutes les boîtes aux lettres

**médias**  
 & PUBLICITE

Tél : 01 49 46 29 46  
 mpublicite@groupemedias.com  
 www.groupemedias.com



**R o u g n o n**

- Génie Climatique
- Multiservice
- Multitechnique

climatisation  
 chauffage  
 électricité  
 grandes cabines  
 couverture  
 plomberie  
 fontainerie  
 multitechnique  
 multiservice  
 travaux  
 maintenance  
 télésurveillance  
 dépannage 24h/24



nos entreprises

- Rougnon
- Ravier Ruffin
- Disdero
- Ecomélec
- EGEIM
- Bergamashi
- Landy-Clim-Froid
- CPCG

Installer et Préserver l'excellence



16 bis, rue Grange-Dame-Rose - Z.I. de Vélizy - B.P. 89 - 78143 Vélizy Cedex

Tél. : 01 34 63 10 00 - Fax : 01 39 46 53 40

E.mail : Contact@rougnon.fr - Site Internet : www.rougnon.fr

# AU SOMMAIRE

# 20 Vues d'ici !

## 4 Portfolio 2010



© Photo : Saddri Derradji

Retour en images sur les événements qui ont rythmé la vie des Villetaneusiens tout au long de l'année 2010.

## 16 17 octobre 1961 une date en mémoire !



© Photo : Samuel Lehoux

Une après-midi de commémoration du 17 octobre 1961 s'est tenue à Villetaneuse, au centre socioculturel Clara Zetkin. L'occasion pour quelques dizaines d'habitants d'échanger autour d'un épisode encore trop méconnu de l'histoire franco-algérienne.

actualité

## 8 Accueil des nouveaux habitants



© Photo : Saddri Derradji

Les villetaneusiens récemment installés dans la commune étaient invités à une matinée d'échange avec les élus et de découverte des services municipaux et communautaires, ainsi qu'à une visite guidée en car de la ville. Retour sur leurs impressions...  
⊗ Elections des parents d'élèves : les résultats par écoles.

## 10 C'est parti pour le Tram Y



© Photo : Erwann Quéré

Une réunion publique d'information sur le futur tramway a permis de faire le point sur l'avancée du projet. L'occasion pour les villetaneusiens de tout savoir sur ce nouveau transport en commun et sur le déroulement des travaux.



© Photo : Saddri Derradji

## Au fil des jours

## 11 Accompagner le «grand âge»



© Photo : Erwann Quéré

Un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes verra le jour dans deux ans à Villetaneuse. Deux présentations publiques organisées par la Ville ont permis d'échanger sur le projet.

## 12 Maisons de l'emploi : budget peau de chagrin !



© Photo : Erwann Quéré

Les élus de Plaine Commune et des huit villes de l'Agglo se mobilisent devant le projet de réduction drastique du budget des maisons de

l'emploi qui passerait de 1,3 millions d'euros à 300 000 euros !

## 18 Echantillons de population !



© Photo : Erwann Quéré

En 2011, un échantillon représentant 8% de la population villetaneusienne sera recensé. Présentation des agents recenseurs...

## 19 Expression Expression des groupes du Conseil municipal.

## 22 pratique

- ⊗ Permanences des services municipaux.
- ⊗ État civil.
- ⊗ Urgences.
- ⊗ Petit pratique pour les inscriptions sur la liste électorale.

## 14 L'AGENDA Les rendez-vous de janvier et février

Villetaneuse Informations n° 80 - Hôtel de ville, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, BP 59\_93430 Villetaneuse - Tél. : 01 49 40 76 00.  
Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré.  
Rédaction : Claire Noury-Diarra, Samuel Lehoux, Pascal Marion, David Pichevin et Erwann Quéré.  
Photographies : Saddri Derradji, Claire Noury-Diarra, Erwann Quéré et DR.  
Création maquette : Stéphane Paryski • Réalisation maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Saddri Derradji.  
Impression et photogravure : Imprimé sur papier recyclé - INN-ETC (02 35 95 01 10) • Régie publicitaire : Médias et publicité (01 49 46 29 46)  
Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 5 500 exemplaires • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1 282-058X.



éditorial



## 2011 : résistance, mobilisation, actions pour une société de solidarité, de justice sociale et de paix

L'année 2010 a été marquée par d'importants mouvements sociaux relatifs notamment à la défense de notre système de retraite par répartition fondé sur la solidarité. Malgré la forte mobilisation de la population, bafouant l'histoire sociale de notre pays et les revendications des salariés, le gouvernement a décidé de faire adopter au plus vite sa réforme. Restant sourd à toutes propositions alternatives quant au financement des retraites, le gouvernement a notamment passé dans l'urgence, les articles 5 et 6 consacrant les reculs de départ de l'âge à la retraite de 62 et 67 ans.

Pourtant, d'autres solutions sont possibles qui passent par une meilleure répartition des richesses entre travail et capital, combinée au développement de l'emploi qualifié et rémunéré à sa juste valeur.

Autre réforme que le gouvernement, malgré le rejet du Sénat, s'est empressé, dans la discrétion, de faire voter mi-novembre par le parlement, la réforme des collectivités territoriales. En réduisant le nombre d'élus, la création dès 2014 du futur conseiller territorial qui siègera à la fois à la Région et au Département, porte un coup terrible à la décentralisation, à la démocratie locale et aux politiques publiques de proximité importantes dans la vie quotidienne des habitants. Par son mode de scrutin, cette loi lamine la parité et le pluralisme.

En 2011, restons mobilisés, résistons, continuons à agir pour défendre nos droits, nos services publics, affirmer notre volonté de vivre autrement dans une société fondée sur les valeurs humaines de solidarité, de justice sociale et de Paix.

Je vous invite à redécouvrir en images, quelques activités, initiatives et événements de l'année 2010, marquée notamment par l'ouverture d'un nouvel équipement au service des Villetaneusiens, le centre socioculturel Clara-Zetkin. L'année 2011 s'ouvre sur de nombreux projets en matière d'aménagement, transports, équipements petite enfance... Nous y reviendrons dans notre prochaine édition ainsi que dans le cadre des réunions publiques. Mais, d'ores et déjà, et avant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2011.

Le 9 décembre 2010

Carinne Juste  
Maire

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de Plaine Commune

# Les im

**Retour en images sur les événements de l'année 2010 à Villetaneuse. Rappelons nous le retour confirmé du froid et de la neige, la chanson pour les droits de l'enfant, le souvenir culturel dans le passé industriel et artistique de Villetaneuse avec les cafés «Vogue», un «nouveau» Cross des écoles, des animaux de ferme au centre de loisirs Robinson, une grande roue sur la place de l'Hôtel de ville...**



décembre 2009...

C'est une confirmation : l'hiver, il peut faire froid ! Après celui de 2008/2009 qui connut une bonne semaine de grands froids, l'hiver 2009/2010 s'est avéré encore plus rigoureux avec trois mois très froids et plusieurs semaines blanches ! Et l'hiver 2010/2011 semble vouloir surclasser les précédents !

# Images de 2010 !

Photographies de **Saddri Derradji** et **Erwann Quéré**



janvier

«Regarde autour de toi ce qui se passe (...) Ne te voile pas la face, (...) Y a des enfants qui ne sont pas protégés, d'autres qui ont tous les droits, ...» Voici quelques mots de l'émouvante chanson créée, enregistrée et chantée à l'Hôtel du Département en janvier par les enfants des centres de loisirs à l'occasion du 20e anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant. ▲

En ces hivers rigoureux, quoi de mieux qu'un moment chaleureux pour se retrouver, partager moult gourmandises et danser en fêtant l'arrivée de la nouvelle année ? C'est le menu qui attendait les retraités pour leur banquet annuel à l'école Anne-Frank. ►

Le contrat communal porté par le maire et les élus avait mis en avant le développement de la démocratie locale. Aussi depuis plus de deux ans, des comités de quartiers ont été mis en place et les réunions publiques d'information se sont multipliées. Leur objectif ? Resserrer les liens entre les habitants, les élus, les services municipaux et ceux de Plaine Commune. ▼



février



février



mars

Le printemps a vu l'ouverture d'un nouveau lieu de vie pour tout le monde : le centre socioculturel Clara-Zetkin. Son ouverture s'est faite aux sons du Hip-hop, chanté et dansé devant un public venu nombreux ! ▲



avril

▲ Un gala de danse classique très largement inspiré par l'héritage industriel et culturel des usines «Vogue».



mai



mai

▲ 2010 était l'année d'un «nouveau» cross des écoles, couru dorénavant sur les terrains du stade Dian. Ce « déménagement sportif » n'a pas entamé l'enthousiasme des compétiteurs !

Le printemps 2010 ne fut pas des plus cléments en matière de climat. Par contre, en ce qui concerne la convivialité, la Fête des Voisins a de nouveau connu un franc succès avec des rencontres chaleureuses aux pieds des immeubles. ◀



juin

▲ Danse, concerts, grosses têtes, jeux, bonne humeur, petits chevaux...  
La deuxième fête de la ville de Villetaneuse a été l'occasion de passer un bon moment ensemble... Vivement l'année prochaine !



septembre

▲ Accueil des familles, présentation des services municipaux et distribution de fournitures scolaires pour les enfants à la rentrée de septembre !

▼ Pendant la semaine du goût, le centre de loisirs Robinson accueillait les animaux de la ferme et les enfants des écoles.



octobre



juillet

▲ Au crépuscule, une grande roue sur la place de l'Hôtel de ville. C'est un spectacle qui était visible le soir du 13 juillet avant le lancement du feu d'artifice.

▼ Lauréats du secondaire récompensés et divertis avec un spectacle de Hip-hop très rythmé !



novembre

# Bienvenus à Villetaneuse !

**Samedi 27 novembre, les villetaneusiens installés récemment dans la commune étaient invités à une matinée d'échange avec les élus et de découverte des services municipaux et communautaires, ainsi qu'à une visite guidée en car de la ville. Retour sur leurs impressions...**



*Les nouveaux habitants étaient venus en nombre le 27 novembre dernier en mairie découvrir les services municipaux et rencontrer les élus.*



**Safaa Aldden Gaznai, 37 ans, interprète**  
**Nataliya Badikova-Gaznai, 29 ans, étudiante en thèse**  
Pour des raisons professionnelles, on nous a proposé un appartement sur Villetaneuse. On a vu le quartier, la ville. On a décidé de venir. Nous avons emménagé en mai 2010 dans un appartement avec notre fils de 3 ans, place Jean-Baptiste Clément. Nous

avons la chance d'avoir tous les services regroupés juste à côté de chez nous : le centre socioculturel, La Poste, la Mairie, les commerces. L'ambiance est très agréable dans la ville, avec un mélange de cultures. Il y a beaucoup d'étrangers, comme nous, qui sommes irakien et ukrainienne. Il y a aussi beaucoup de coins verts, de l'espace, et des belles fleurs! Nous remercions la ville pour l'accueil. Nous n'avons pas été accueillis ainsi dans les 4 villes où nous avons habité ! C'était en plus très bien organisé. On a pu savoir ce qu'il se passe dans la ville, rencontrer les élus, les services municipaux.



**Martine Depiere, gestionnaire comptable**  
Je vis à Villetaneuse depuis la rentrée des classes. Après avoir réussi un concours de la fonction publique, j'ai été affectée au collège Jean Vilar. Ça me change de Bastia, où j'habitais avant. Avant, je faisais beaucoup de déplacements à pied. Ici, il faut prendre

le bus, souvent surchargé, ou le métro. S'habituer à la vie parisienne en somme ! La forte densité de population du nord de Paris me change beaucoup aussi. Mais Villetaneuse est une ville agréable. Je m'attendais à trouver beaucoup plus de bâtiments. J'y ai trouvé de l'espace et de la verdure. Cette matinée d'accueil des nouveaux habitants m'a permis de découvrir des endroits de la ville que je ne connaissais pas encore. Les quelques tickets d'entrée de piscine offerts dans la malette sont une belle marque d'attention.



**Paul Usifiwe, 30 ans, employé de sécurité-prévention**  
Nous avons emménagé en décembre 2009 dans le quartier Grandcoing, avec ma femme et nos 6 enfants. Nous connaissons déjà bien Villetaneuse. Nous habitons à Epinay-sur-Seine, et nous avons beaucoup d'amis ici. C'est une ville plutôt calme. Il faudrait toutefois essayer de proposer des activités et du

travail aux jeunes qui restent en bas dans les cités. Nous sommes en tout cas contents d'avoir trouvé ce logement HLM à Villetaneuse. L'accueil que la mairie réserve aux nouveaux habitants est une très bonne idée. Ça fait plaisir d'être reçu ainsi, d'être mis au courant de toutes les activités, de rencontrer les responsables municipaux.



**Bakamori Cissé, 26 ans, employé logistique en grande surface.**

J'ai acheté un deux pièces dans les nouvelles habitations rue Jean Renaudie, pour emménager en avril 2010. J'habitais avant à Paris, dans le 19<sup>ème</sup>. J'ai trouvé une ville calme, alors qu'elle est connotée "93". Les projets de réhabilitation sont bien menés et la ville semble en plein essor. Avant la visite réservée aux nouveaux habitants, je ne m'étais pas encore tourné vers la ville. Le fait d'être au courant des projets d'aménagements, des structures sportives, de la vie associative, des projets comme le tramway, la tangentielle, la nouvelle gare, m'a rendu optimiste. Cette matinée d'accueil m'a permis de me projeter dans la ville. Je pense m'y installer pour longtemps ! ■

**Propos recueillis par Samuel Lehoux  
Photos : Saddri Derradji et Samuel Lehoux**

# Elections *chez les parents*

**Les représentants des parents d'élèves ont été élus vendredi 15 octobre 2010 dans les écoles élémentaires et maternelles de Villetaneuse.**



L'élection des parents d'élèves est un moment important de la démocratie à l'école. En choisissant des représentants, ou en devenant eux-mêmes candidats, les parents ont la possibilité d'intervenir directement dans la vie de l'école de leur enfant. En France, il y a autant de représentants de parents d'élèves au sein des écoles élémentaires et maternelles que de classes dans l'école.

## **A quoi servent les représentants des parents d'élève ?**

Ces représentants sont élus directement par les parents et siègent au conseil d'école pour porter la voix des parents aux côtés des enseignants et des élus municipaux. Ensemble, ils votent notamment le règlement intérieur de l'école, adoptent le projet d'école. Ils donnent leur avis et font des

suggestions sur le fonctionnement et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc. Ils donnent aussi leur accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles... ■

**Photo : Saddri Derradji**

## **Les élus école par école**

**Ecole Anne-Frank** • Sophia QUANTIN • Jamila AZZI • Pascale SYLVESTRE • Virginie BOUDHAR • Beatrice YOPA • Mohamed KEITA •

**Ecole Jacqueline-Quatremaire** • Halim ABDERRAHMNE • Ibtissam BARA • Hamdani BERROUAL • Katya EL ABASSI • Assma LEROY/CHOUIREF • Djamilia YAHA •

**Ecole Jean-Baptiste-Clément** • Abdenour OUIDIR • Rabia IHOUM • Fariza SI MOHAMED • Bachir BOUFRAD • Yasmina TAKKA • Cécile THEOT • Si Areski ABDALLAH •

**Ecole Jules-Verne** • Amina BELLAOUNESS • Drama SOUMARE • Laurence MEYER •

Lucrèce FELER • Pamela MUHOLEE • Samira HAMMI • Moumtaj MOUHAMMAD •

**Ecole Paul-Langevin** • Corinne GOUBET • Sabah HAMMOUNI • Nora BERCHID • Severine GODDE • Naoual RAKIB • Mejda ABDEL DJEBAR • Christian ISOMEN BAUKA • Patrick PIERRE LOUIS • Rabia EL AYA • Afaf BENSLIM • Jeya PAVUL JEYARAJ •

**Ecole Jules-Valles** • Katia DASSET-MARLIER • Coumba GUEYE • Samia KRICHAH • Sandrine INGREZ • Hafida MOUSSAOUI • Julie VIELLE • Farid BELAHCENE • Marc BOISSEROLLE • Abdelmajid HACHMI •

# Le Tram'Y, c'est parti !

**Organisée par la Mairie, une réunion publique d'information sur le futur tramway a permis de faire le point sur l'avancée du projet. L'occasion pour les villetaneusiens de tout savoir sur ce nouveau transport en commun et sur le déroulement des travaux.**



« Cette fois, c'est sûr, le projet ira jusqu'au bout », a assuré Carinne Juste, maire de Villetaneuse, lors de la réunion publique « Tout savoir sur le Tram'Y », qui s'est tenue jeudi 25 novembre, à l'Hôtel de ville. Les huit kilomètres et demi de tracé du nouveau tramway traverseront bientôt Epinay-sur-Seine, Villetaneuse, et Saint-Denis, pour offrir une desserte à près de 80 000 habitants. De quoi rassurer les quelques 70 personnes présentes à cette réunion. Après avoir connu quelques coups de freins, le projet est désormais assuré d'être pris en charge par les pouvoirs publics, tous liés par une convention de financement. Pour

un coût de 250 millions d'euros, partagés entre le STIF (Syndicat des Transports d'Île de France), le Département, la RATP, l'EPA Plaine de France, et Plaine Commune. Il faudra certes attendre jusqu'à l'été 2014 pour emprunter la ligne T8. Mais les travaux, qui ne font que commencer, sont de grande envergure, comme l'a montré sur des plans détaillés, le responsable et coordinateur du projet pour le département. Alors que les travaux sont déjà en route depuis l'été 2010 à Epinay-sur-Seine, et le seront à partir de janvier 2011 dans le quartier Allende et le territoire de l'université, ils ne commenceront qu'à la mi-2012 du côté de l'avenue de la Division

Leclerc. La livraison de l'ensemble du tracé étant prévue pour fin 2013. D'ici là, les travaux risquent de perturber fortement la circulation dans la ville. L'endroit le plus impacté sera du côté de la cité Allende, avec la construction de la gare de départ-terminus et de la passerelle reliant le centre ville au tramway. La RATP, a toutefois souligné l'engagement des partenaires du projet à "informer régulièrement les habitants à propos de l'avancée des travaux et des aménagements de circulation, avec une ligne téléphonique" et une communication papier, disponible en mairie. Sébastien Perceval, agent de proximité de la RATP pour le T8,

sera là sur le terrain auprès des habitants. Lors de cette réunion, les représentants du projet ont tenu par ailleurs à rassurer les habitants, inquiets, de l'avenue de la Division Leclerc dont les maisons sont sur le tracé du T8. Ils se sont engagés à trouver les "meilleures solutions possibles" aux expropriés. Traversant Villetaneuse de l'avenue de la Division Leclerc jusqu'au bout de l'université, la branche nord du nouveau tramway comportera quatre stations : Blumenthal, aux abords du giratoire du centre commercial, Carnot, à hauteur du collège Jean Vilar, Salvador Allende, et la future gare Villetaneuse Université. De nomb-

reux villetaneusiens pourront ainsi rejoindre Saint-Denis, jusqu'à la Porte de Paris, en 14 min. Avec 200 places par rame, le T8 pourra transporter 50 000 voyageurs par jour. Sur les quelques images de synthèse présentées aux habitants présents, on pouvait voir un tramway sur une plateforme végétalisée, avec des nouveaux aménagements urbains et des parcours piétons et cyclables. Avec la future ligne tangentielle nord du Transilien SNCF, et à terme, le prolongement du TramY jusqu'à la Porte de la Chapelle à Paris, les déplacements de banlieue à banlieue sont enfin facilités dans le nord du 93. ■

**Samuel Lehoux**  
Photo : CND

# Accompagner le «grand âge»

**Un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes verra le jour dans deux ans à Villetaneuse. Beau, bien conçu, public, il pourra accueillir chacun, quelles que soient ses ressources. Deux présentations publiques organisées par la Ville ont permis d'échanger sur le projet.**



«**E**t les parkings, combien de places ? » s'inquiètent les personnes âgées. « Il y en aura quarante », répond Pierre Paquier, l'architecte du projet. Le 10 novembre dernier, les pensionnaires de la résidence Les Pivoines ont découvert en avant-première le projet du futur Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Villetaneuse, dont l'ouverture est prévue pour décembre 2012. Le projet est à saluer : aucun EHPAD n'a été créé en Seine-Saint-Denis depuis 1993 ! Le permis de construire doit être délivré dans les prochaines semaines...

Il est donc bien naturel qu'on se préoccupe de savoir si les visiteurs pourront se garer facilement : les familles s'impliquent dans ces établissements. La résidence villetaneusienne sera construite en pleine ville, à l'angle du 127, avenue de la Division Leclerc et du 24, rue Marcel Sembat, près du collège Jean Vilar, sur l'emplacement d'une partie de l'ancien dépôt des établissements Petit. A qui est-elle destinée ? Priorité aux Villetaneusiens, mais d'autres pensionnaires pourront bien sûr venir d'ailleurs. A partir de 60 ans, les personnes atteintes de dépendances physiques et/ou psy-

chiques seront accueillies, même si l'âge d'entrée moyen en France, aujourd'hui, dans un tel établissement, est de 89 ans. L'offre d'accueil est diversifiée mais une grande place est faite aux personnes souffrant de démences et aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. L'EHPAD offrira 91 lits d'hébergement permanent et 5 lits d'hébergement temporaire, soit entre une journée et trois mois par an. Ce peut être le temps, par exemple, pour les proches vivant avec une personne âgée, de partir en vacances. 10 places d'accueil de jour sont aussi réservées, qui proposeront des activités destinées à frei-

ner l'apparition de la démence. Et, atout très novateur, 2 places d'accueil de nuit sont aussi prévues, véritable soulagement pour les proches dont un parent a pris l'habitude de déambuler la nuit. Le projet est beau et généreux. Installé dans un bâtiment en L, sur deux étages, il sera doté d'un restaurant ouvrant sur un jardin thérapeutique, destiné à stimuler les cinq sens. Différents sols sont ainsi prévus : sable, gazon, graviers, etc. Art-thérapie, coiffeur, petite boutique sont aussi au programme. Des salles de soins spécifiques seront construites pour les personnes les plus atteintes, logées dans

une unité d'hébergement renforcé. Chaque résident sera accueilli pour un projet de vie individualisé, depuis le premier jour d'entrée jusqu'à la fin de vie. Pas question de renvoyer la personne dans le couloir des urgences d'un hôpital. Autre atout : « Le maire, qui présidera le conseil d'administration, a choisi le statut juridique le plus exigeant, à savoir celui d'« établissement public autonome. Cela garantit entre autres que chacun, même les plus démunis, puisse devenir résident de l'EHPAD. » De quoi construire une fin de vie digne.■

Pascal Marion  
Photo : Erwann Quéré

# Coupe sombre budgétaire contre les maisons de l'emploi

**La politique locale de l'emploi et de l'insertion est en danger ! Les élus de Plaine Commune et des huit villes de l'Agglo se mobilisent devant le projet de réduction drastique du budget des maisons de l'emploi qui passerait de 1,3 millions d'euros à 300 000 euros !**



Marc Charbonneau, maire adjoint chargé de l'emploi, lors de la mobilisation des habitants, du personnel et des élus de Plaine Commune à la nouvelle Maison de l'emploi de Pierrefitte le 2 décembre dernier.

bénéficiaires du RSA. Dans ce contexte, l'action de la Maison de l'emploi vient compléter l'action du Pôle emploi avec un réseau réunissant l'ensemble des partenaires économiques locaux : entreprises, institutionnels, associations, syndicats... Malgré cela, dans le but de réaliser des économies budgétaires, l'antenne gouvernementale de la DIRECCTE (direction régionale entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi d'Ile de France) envisage de retirer le financement pour les actions suivantes dont les bilans sont pourtant positifs :

- Les cyberbases,
  - une grande partie des actions des chargés de mission emploi formation,
  - l'amorçage de la VAE (validation des acquis de l'expérience),
  - tout projet d'accompagnement des publics avant recrutement,
  - la promotion de l'alternance,
  - le plan de lutte contre les discriminations,
  - l'amorçage de projets.
- Dans un communiqué commun, les élus locaux soulignent que « la mise en place des Maisons de l'Emploi et de l'insertion a constitué une réelle opportunité pour le terri-

toire de Plaine Commune en apportant des moyens dans le cadre partenarial qui ont permis de créer et de faire vivre des réponses de proximités, adaptées aux besoins des entreprises et des habitants et qui ont montré leur pertinence et leur utilité ». Parmi eux, Carinne Juste, représentée lors de la conférence de presse par ses adjoints : Daniel Desbiendras, délégué aux finances, et Marc Charbonneau, délégué aux affaires économiques et à l'insertion.

## Les élus, le personnel et les usagers mobilisés

Afin de préserver le bon fonctionnement de la Maison de l'emploi et la qualité de service qu'elle offre quotidiennement, tous les acteurs se mobilisent. Un blog a notamment été mis en œuvre afin de recueillir les témoignages des usagers. De leur côté, les élus locaux alertent les pouvoirs publics sur la nécessité absolue de maintenir ce dispositif essentiel aux demandeurs d'emploi du territoire. Un rassemblement a permis de faire la démonstration de cette mobilisation le 2 décembre lors de l'ouverture de la maison de l'emploi de Pierrefitte. ■

DP  
Photo : Erwann Quéré

**R**éunis en conférence de presse lundi 15 novembre 2010, les élus s'indignent de cette décision qui « va priver le territoire de Plaine Commune de moyens d'actions indispensables » sur fond de crise économique...

Les élus locaux s'interrogent ainsi sur le devenir des six espaces Maison de l'emploi du territoire dont le nombre doit être porté dans les années prochaines, à 8, soit un par ville. A Villetaneuse, un projet de Maison de l'emploi et de la formation est d'ailleurs prévu dans le

cadre du projet universitaire et urbain.

## Un maillon social essentiel

L'utilité des maisons de l'emploi n'est pourtant plus à prouver sur le territoire de Plaine Commune qui cumule 25 746 demandeurs d'emploi et 15 000

# Rêver une terre d'avenir

**Mieux vivre aujourd'hui et demain, c'est l'objectif de l'Agenda 21. Plaine Commune est inscrite au programme. Et cela vous concerne plus que vous ne l'imaginez !**

**L**eïla souhaite que ses parents connaissent mieux le contenu des aliments qu'ils achètent au supermarché. Jean-Marc trouve que l'on construit trop d'immeubles près de chez lui. Il s'inquiète : va-t-il rester du vert à la fin ? Ludwig a l'impression qu'on est poussé par une main invisible à vivre une vie basée sur la consommation alors qu'il suffirait de pas grand-chose pour que cette vie de tous les jours, la nôtre, soit plus belle. Tous trois sont étudiants en géographie à l'université Paris XIII-Villetaneuse et participaient à la rencontre du 20 novembre sur l'Agenda 21, organisée par Plaine Commune et la Ville. Il y avait peu de monde. Dommage. Car, malgré ce que pensent les absents, c'est dans des réunions comme celles-ci que surgissent des idées pouvant changer notre vie quotidienne et celle de nos enfants.

## Pourquoi un Agenda 21 ?

Parce qu'en 1992, au Sommet de la terre, à Rio, un plan d'action a été adopté par 173 chefs d'Etat destiné à mieux vivre aujourd'hui et demain. Des mesures concrètes pour un développement durable, qui ne saccage pas la nature



et nous-mêmes. Toutes les collectivités locales sont appelées à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle. C'est pourquoi Plaine Commune et les 8 villes qui la compose a engagé toute une série de consultations auprès des habitants pour savoir ce qui, dans leur environnement, dans leur vie de tous les jours doit changer pour vivre mieux. Un constat sera rendu en janvier, à partir duquel des orientations seront prises en juin, et des actions engagées à la fin de l'année. L'Agenda 21 ne

concerne pas seulement l'écologie au sens strict du terme. Bien sûr, vu que les besoins en pétrole sont désormais plus importants que les réserves, le coût de l'énergie est appelé à augmenter bientôt de façon très forte. Il faut donc ne plus gaspiller nos ressources naturelles. Et émettre moins de gaz à effet de serre, pour contenir le changement climatique annoncé. Dans l'agglomération, les principaux secteurs de gaz à effet de serre sont le transport des personnes (36%), l'habitat (27%) et le secteur économique

tertiaire (12%). Imaginer des transports moins polluants – le Tram'y qui arrive, plutôt que la voiture ! - , isoler les habitations et installer des services et des commerces en proximité sont donc des urgences. Tout comme garder une bonne place à la nature dans la ville, et Villetaneuse est bien placé dans ce domaine. Carine Juste a rappelé d'ailleurs les jardins ouvriers qui travaillent à un maraîchage raisonné, la gestion écologique de l'eau de la commune en terme d'assainissement, les ballades urbaines autour du

miel. Mais l'Agenda 21 comprend aussi un volet social fort. Le bien-être pour tous, vivre mieux ensemble au quotidien font aussi partie du programme. Par exemple en exigeant un logement pour tous ou en assurant la sécurité et la tranquillité publiques à chacun. ■

**Pascal Marion**

**Pour en savoir plus, et faire des suggestions, rendez-vous sur les pages dédiées à l'Agenda 21 sur le blog <http://terred'avenir.plainecommune.fr>**

## Enfance Centres de loisirs



Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans le mercredi. Au programme : activités manuelles, jeux éducatifs, expression artistique... Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli au centre de loisirs pour les vacances de février, du 12 au 27 février 2011, n'oubliez pas de l'inscrire auprès du service enfance en mairie.

**Renseignements**  
au 01 49 40 76 07  
Toutes les infos sur le site :  
[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)



## Les loisirs ados

Pour les jeunes de 12 à 18 ans, le service Jeunesse propose de nombreuses activités : sport, culture, sorties... Le centre de loisirs sera ouvert du lundi au vendredi durant les vacances de Noël.

Inscription à la maison de quartier Paul Langevin  
**Pour tout renseignement, contacter le 01 49 40 16 31**  
Toutes les infos sur le site :  
[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

# L'AGENDA

## et février

### Tournois de foot en salle



**Rencontres inter-clubs**  
**de poussins le dimanche 26 décembre**  
**et de benjamins le dimanche 16 janvier**  
**au gymnase Jesse-Owens**

Pour chacun des deux tournois environ 12 à 16 équipes sont attendues et vous attendent nombreux pour deux grandes journées sportives de 9 heures à 17 heures 30.

**Entrée libre et gratuite**  
**Infos au 01 49 71 22 60**

# en janvier à Villetaneuse

## Débat public «Arc Express»



### **Mardi 18 janvier** à l'espace *Fraternité* à Aubervilliers à partir de 20 heures

Venez donner votre avis sur le projet  
de métro automatique autour de Paris...  
en présence de Patrick Braouezec,  
Président de Plaine Commune  
Faut-il réaliser ce projet ?  
Quel tracé choisir au nord et au sud ?

**Informations sur**  
[www.debatpublic-arcexpress.org](http://www.debatpublic-arcexpress.org)

## Au programme côté seniors



**19 janvier**

### **Galette des rois**

Venez fêter les rois  
et les reines et vous  
détendre en dansant

- A partir  
de 14 heures  
aux «Pivoines»
- Nombre  
de places : 80
- Participation :  
7,17 euros

**26 janvier**

### **Loto-Goûter**

• A partir de 14h30  
aux «Pivoines»

- Nombre  
de places : 50
- Participation :  
5,43 euros

**2 février**

### **La chandeleur en dansant !**

Crêpes et cidre à  
gogo !

- A partir  
de 14 heures  
aux «Pivoines»
- Nombre  
de places : 80
- Participation :  
7,17 euros

**18 février**

### **Holiday on ice au Zénith**

- A 15 heures
- Nombre  
de places : 30
- Participation :  
38 euros
- Départ du car  
à 13 heures

**23 février**

### **Tournoi de Belote**

- A partir de 14h30  
aux «Pivoines»
- Nombre  
de places : 24
- Participation :  
5,43 euros

**2 mars**

### **Banquet des retraités**

offert par la  
Municipalité à l'école  
Anne-Frank.

**16 mars**

### **Loto-Goûter**

- A 14h aux «Pivoines»
- Nombre  
de places : 50
- Participation :  
5,43 euros

**Les services pour les retraités :**  
aide ménagère, portage des repas, dossier Allocation  
Dépendance Autonomie (APA) vous accueillent : 5, rue  
du 19 mars 1962. Les bureaux sont ouverts du lundi au  
vendredi de 10h à 17h30.

**Tél. : 01 49 46 10 93 ou 01 49 46 10 91.**

Toutes les informations sur les activités sont  
disponibles dans le programme du lieu d'accueil,  
de service et d'animations. Si vous ne le recevez  
pas, vous pouvez téléphoner au :

**01 49 46 10 93**

# Travail de autour du 17

**Une après-midi de commémoration du 17 octobre 1961 s'est tenue à Villetaneuse, au centre socioculturel Clara Zetkin. L'occasion pour quelques dizaines d'habitants d'échanger autour d'un épisode encore trop méconnu de l'histoire franco-algérienne.**

*Après la projection, le débat fut douloureux et néanmoins constructif pour un travail de mémoire essentiel.*

**L**e 17 octobre 1961, quelques 30000 algériens convergèrent des banlieues et des rues de Paris vers le centre de la capitale, pour protester contre un couvre-feu imposé par le tristement célèbre Maurice Papon, Préfet de police de l'époque. La police française se livra alors à un massacre en règle des manifestants algériens, dont plusieurs centaines furent tués et plusieurs milliers arrêtés et maltraités pendant 5 jours. 49 ans après, l'histoire du 17 octobre 1961 et, plus généralement, l'histoire de la guerre d'Algérie, reste méconnue des nouvelles générations. Organisée par la municipalité, l'après-midi commémorative du 16 octobre dernier entendait réhabiliter dans les mémoires ce passage sombre de l'histoire franco-algérienne.

### Un film pour se souvenir

Au programme, la diffusion du film « Nuit noire » d'Alain Tasma (2005), suivie d'un débat en présence d'anciens militants de la cause algérienne, ayant participé à la manifestation du 17 octobre. Les visiteurs ont également pu profiter de l'exposition « Mémoire Vive », réalisée par la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) du 93. Installés pour une semaine dans la grande salle du centre Clara Zetkin, les panneaux, aux contenus très pédagogiques, per-



mettent une réflexion sur la guerre d'Algérie et la colonisation française : « une histoire en débat et en construction », selon la FOL 93. Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation. Parmi eux, une majorité de femmes, accompa-

gnées de quelques pères de familles, de retraités, et d'une dizaine d'enfants et jeunes adolescents. Installés dans le hall du centre socio-culturel Clara Zetkin, transformé pour l'occasion en salle de projection, les habitants se sont vite retrouvés plon-

# mémoire

## octobre 1961

gés dans l'histoire de la guerre d'Algérie, telle qu'elle s'était exportée en France au début des années 60. Bien qu'il s'agisse d'une fiction, « Nuit noire » expose avec justesse le contexte de l'époque et les événements tragiques du 17 octobre 1961, selon un scénario écrit par l'historien Patrick Rotman.

Pendant la projection du film, l'émotion était palpable. Certains ont sorti les mouchoirs. D'autres, écoeürés par les agissements de la police française, ont préféré sortir du hall quelques instants. Les yeux fixés sur le film, les enfants semblaient quant à eux ébahis par le triste spectacle du racisme d'Etat de l'époque. A l'image de Foulemadou, jeune villetaneusienne de 11 ans, qui n'aurait « jamais imaginé que la police pouvait faire des choses aussi effrayantes ». Ou de Chaïma, élève du collège Lucie Aubrac, qui s'est dite « très choquée » par cette « histoire ». Immédiatement après le film, une minute de silence a été respectée, en hommage aux victimes.

### Des « événements » absents des livres d'Histoire !

L'assemblée a ensuite pu écouter avec attention, les témoignages plein d'humilité de messieurs Abdelkader Benamidouch et Lahcen Baghdadi, militants pour l'indépendance de l'Algérie. Le premier s'est souvenu avoir participé à cette manifestation, « concerné, comme beaucoup d'autres, par la cause algérienne ». « C'était un cortège pacifiste avec l'ensemble de la population algérienne : nous avons reçu l'instruction de n'avoir aucune arme sur nous », a-t-il souligné. Et M. Benamidouch de s'insurger, encore aujourd'hui, contre la version donnée par le Préfet Maurice Papon, selon lequel la police avait dû se défendre contre des manifestants violents. « Les militants du FLN

(Front de Libération Nationale) nous ont fouillé de la tête au pied pour s'assurer que personne n'avait d'arme », a également appuyé M. Baghdadi. Avant de raconter les arrestations, « par centaines » : « nous avons été entassés au Palais des sports de Bercy, avec des mères et des bébés, privés de nourriture pendant 5 jours ».

Ainsi a été introduit le débat, animé par Rachida Boukerma, maire-adjointe, M. Alaouchiche, consul adjoint d'Algérie à Bobigny, et Amar Rahouani, président de l'association Enfance et Famille des deux rives. Une discussion pour « mettre des mots sur l'histoire, et ainsi savoir d'où l'on vient », a proposé ce dernier. Paul Tchobé, venu de Livry Gargan, a tenu de son côté à « remercier vivement les témoins », tout en insistant sur la nécessité de « témoigner et témoigner pour inscrire l'histoire, notamment auprès des jeunes générations. » Peu après la projection, le jeune collègien Lounès, pouvait le souligner : « cette histoire n'est pas marquée dans les livres d'école, on doit montrer comment la France a maltraité les Arabes. » Consacrer une partie des programmes scolaires d'histoire à la guerre d'Algérie et permettre aux historiens un accès aux archives officielles sont d'ailleurs des revendications du mouvement citoyen pour la commémoration du 17 octobre 1961.

### Une mémoire en devenir

Elargissant les débats à la question de la colonisation, Rachid Derradji, villetaneusien à la retraite, a souligné que « l'histoire connaît malheureusement d'autres événements similaires, comme les répressions sanglantes à Sétif et dans la région de Constantine, en mai 1945 ». Une dame a également tenu à montrer la photo d'un jeune algérien, membre de sa famille, ayant fait les deux guerres pour la France. Tandis qu'un

autre habitant proposait de « questionner l'histoire et le fait que les peuples colonisés aient été utilisés pour faire la guerre, quand on les massacrait à d'autres moments ». « L'histoire n'est pas claire », a insisté M. Derradji : « en fonction des époques, on nous a désigné comme des indigènes, des français musulmans, puis comme des algériens ou des français ».

« Les peuples africains ont su se libérer de la colonisation », a également nuancé M. Tchobé, selon qui « le combat pour libérer l'Algérie a été une forme de fer de lance pour l'émancipation de l'Afrique. » « Cette histoire, on peut la rattraper ! », a insisté ce dernier. Une partie des habitants présents cette après-midi se sont en tout cas engagés à préparer les 50 ans du 17 octobre 1961, l'année prochaine, en espérant attirer plusieurs centaines de personnes à un événement de commémoration. « Par le passé, a résumé M. Benamidouch, nous, les immigrés, avons fait notre part de lutte, aux côtés des camarades français, porteurs de valises<sup>(1)</sup>, qui nous ont aidé. Désormais, c'est aux parents de transmettre cet héritage aux enfants. » « Il ne faut pas que cette histoire tombe dans l'oubli, aussi bien en France qu'en Algérie », a conclu de son côté M. Rahouani. ■

**Texte et photo :  
Samuel Lehoux**

<sup>(1)</sup> Nom donné aux Français qui collectaient des fonds ou des faux-papiers pour le FLN.

# Le recensement échantillonné !

**Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, de rénovation de quartiers, d'infrastructures sportives, etc., vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.**



Les agents recenseurs qui visiteront cette année 8% de la population villetaneusienne : Mohammed Oulbid, Khadija Ibnchatou et Hassen Selhaoui.

**E**n 2011, une partie de Villetaneuse est recensée. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la mairie et l'Insee dans les communes de 10000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas. Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 20 janvier 2011. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. (ceux-ci sont en photos ci-dessus)

Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce lo-

gement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 26 février 2011.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. ■ **CND**

Photo : Erwann Quéré

## TOUTES LES RÉPONSES SONT CONFIDENTIELLES

Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au **01 49 40 76 00**
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## Élus communistes et républicains

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2011. Les temps sont rendus difficiles pour le plus grand nombre. Aussi, les vœux personnels, familiaux et ceux concernant la formation, le travail, le revenu, la retraite et la santé de nos proches se confondent dans l'espoir d'une meilleure année que 2010. C'est possible.

L'art de la séduction du Président a été brisé par le mensonge et le copinage instaurés comme mode de gouvernement. La plus grande richesse des riches génère plus de pauvreté que d'aisance. Contre l'appauvrissement général exigé par les riches comme sortie de leur crise, la résignation a commencé de faire place à l'action, aux luttes de grande ampleur. Avec d'autres forces fortement à Gauche, les Communistes cherchent à construire les alternatives d'un nouvel avenir, en France, en Europe et dans le Monde.

Alors, avec l'action de chacun, que fructifient ces graines pour 2011 !



## Élus socialistes et républicains de Villeteuse

### CRISE DE LOGEMENT ET RELATIONS SOCIALES

On parle de crise de logement depuis des années. Ce qui est certain : cette crise ne touche pas toutes les villes de la même façon. Elle se fait sentir lourdement dans les communes où leurs territoires ont vu pousser, comme des champignons, pendant les années 70, des ensembles de tours au milieu de nulle part, coupées de la vie de la ville et sans que les équipements commerciaux, culturels, sportifs etc., prévus dans les différents projets immobiliers voient le jour. Qui plus est, les petites villes telles que Villeteuse ont vu doubler, voir plus, leur population.

Les habitants de ces cités venus souvent d'autres communes, contents au départ, se sont vite sentis isolés car l'intensité des relations sociales n'a pas été suffisante. Pour que la qualité et l'intensité des relations sociales augmentent et deviennent solidaires, il faut que des emplois, et des services, notamment des transports, soient mis à disposition des habitants en quantité et qualité adéquate. Des millions de français vivent en zone sensible. Il y a, en France, près de 100 quartiers classés en grande pauvreté. Alors qu'ils représentaient de la valeur, aujourd'hui, 30 ans plus tard, ils représentent des coûts. Les discriminations se sont renforcées avec leurs conséquences négatives pour les familles, pour les quartiers et pour les villes. Il faut créer des logements et des espaces publics au même endroit, au même moment et définir des territoires urbanisables et leur mise en réseaux. Pour cela, on peut s'inspirer du travail qui est réalisé par les communautés de villes ou d'agglomérations. Mais il faut accélérer le pas, le nombre de nos concitoyens en difficulté augmente de jour en jour.

## Modem

Texte non parvenu.

## Groupe UMP - non-inscrits

Depuis l'arrivée du nouveau Préfet, il est bon de rappeler le travail et les résultats obtenus tant en matière sociale que de sécurité. Avec des effectifs qui ont été mis en service départemental, des véhicules géo localisés pour des interventions plus rapides c'est une action en profondeur sur les villes les plus touchées par l'insécurité qui est mise en place. L'avenir c'est de faire la chasse aux taches indues, comme la décision de redéployer les 32 fonctionnaires gardant la Préfecture

L'objectif c'est rassurer la population, rendre les halls accessibles, le Préfet qui a rappelé que depuis son arrivée c'est 4.223 halls visités. Ce dispositif est plus opérationnel que des postes fixes.

L'action c'est aussi le travail du Préfet à l'égalité des chances qui agit avec les associations pour l'avenir de nos jeunes. Pour un travail efficace il faut faire de la prévention. Pour cela il a été décidé de nommer des délégués du Préfet dans certaines villes, comme à Villeteuse, nommés pour appliquer la politique du Gouvernement en relation avec les décideurs locaux. Ce département est le plus jeune de France avec une forte augmentation de diplômés et paradoxalement le moins loti en équipements sportifs. Le plus de foncier c'est dans le 93, de nombreux entrepreneurs demandent à s'y installer et nos jeunes veulent s'en sortir. Le gouvernement est prêt à y répondre c'est donc aux élus de ce département de convertir cette envie.

Eric Darru

Photographies : Sadrir Derradji, Erwann Quéré et DR.



**Une ferme, des animaux et du goût !** Au mois d'octobre, les enfants des écoles ont pu approcher quelques animaux d'une «ferme pédagogique» installée au centre de loisirs Robinson. Et comme il était aussi question de goût et d'hygiène alimentaire, des petits quizz avaient été imaginés par l'équipe du Point Accueil Prévention Santé pour parfaire la connaissance des enfants !



**Les ados en cuisine** Durant les vacances d'automne, le centre de loisirs pour adolescents organisait des ateliers «cuisine» et une après midi fut consacrée à la rencontre d'un chef et d'un cours de cuisine à Paris !



**11 novembre** Madame le maire, Carinne Juste, et Daniel Desbiendras, cinquième maire adjoint, présidaient la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.



**Lauréats** Novembre a été le mois des lauréats villetaneusiens. Les plus jeunes ont reçu des livres et les plus âgés des chèques-cadeaux ainsi qu'un spectacle de hip-hop particulièrement rythmé avec le groupe Street Impact (video de la performance hip-hop sur le site internet [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)).



**Pour l'emploi !** Les habitants, les personnels et les élus de Plaine Commune demeurent mobilisés contre le désengagement budgétaire de l'état concernant les Maisons de l'emploi du territoire communautaire. Le 2 décembre dernier ils confirmaient leur détermination à l'occasion de l'ouverture de la Maison de l'emploi de Pierrefitte-sur-Seine (voir notre article page 12).



**Un visage pour Noël !** Fabienne Chery, une habitante de la route Saint-Leu, a eu la grande gentillesse de nous faire parvenir cette image pleine de poésie d'un visage modelé dans la neige par un artiste, étudiant aux Beaux Arts, Oswald, Boston. Un visage pour Noël qu'elle offre à tous les Villetaneusiens.

## Lumineuses Apothéoses !



Le soir du 4 décembre, les ateliers du Kollektif Alambik se sont achevés en apothéose avec les œuvres des habitants ayant participé aux ateliers «Vues d'ici». Lumières et couleurs se sont disputées les façades des immeubles de la rue Paul-Langevin accompagnées de la musique inspirée de DJ First Mike de Génération FM. Une petite video de la soirée est disponible sur le site internet [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr).



**Ouverture des services municipaux du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**  
Tél. 01 49 40 76 00  
**Fermeture le 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.**

l'Hôtel-de-Ville.  
Tél. : 01 55 83 42 80.  
• La **Mission intercommunale pour l'insertion des jeunes** accueillent les jeunes de 16 à 25 ans, rue Marie-Madeleine Pichondu lundi au vendredi. Rendez-vous au 01 58 34 90 64  
**Fermeture du 27 au 31 décembre**

## Vos élus à votre écoute

• Carinne Juste, **maire**, reçoit tous les **1 et 3ème jeudi du mois de 16h à 17h45** sans rendez-vous.  
**Pas de permanence pendant les vacances scolaires**

• les **adjoints au maire** reçoivent sur rendez-vous (contacter le secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17).  
• Patrick Braouezec, **député**, reçoit le **3<sup>e</sup> mercredi du mois sur rendez-vous** (téléphoner au secrétariat des élus, au 01 49 40 76 00).  
• Michel Fourcade, **Conseiller général** du canton de Pierrefitte, reçoit le **2<sup>e</sup> mercredi du mois de 17h à 18h** (sur rendez-vous au 01 72 09 33 43 ou au 06 83 22 33 27).

## Permanences en mairie

• **Avocat conseil** : le premier mardi du mois, de 18 h à 19 h.  
• **Conseiller juridique (accès au droit)** : tous les jeudis de 15 h 30 à 18 h 30.  
• **Notaire** : chaque deuxième lundi du mois sur rendez-vous pris au 01 49 71 35 15  
• **Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'**Afrique noire** ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du **Maghreb**.

## Permanences au centre socioculturel

1, rue Jean Jaurès.



## État civil

### Naissances

■ Yasser Saïd ■ Emilie-Victorine Bamakpo Kamayam ■ Jeremih Comault Sobienne ■ Mayas Rekkas ■ Yasmine Mouradi ■ Andy Aït Atmane ■ Mohamed Maza ■ Jacsaya Pavul Jeyaraj ■ Fanta Sidibe ■ Kendy Louis ■ Ilyâs Salah ■ Fousseny Salla ■ Gino Pemin ■ Tony Pemin ■ Saliha Halimi ■ Aty Samoussa ■ Yoni Gamah ■ Chikhou Sankharé ■ Audrey Homere ■ Othniel Mangani Lutokanu ■ Ilyes Chahchah ■ Wassim Mouloud ■ Aymen Tadjerouni ■ Prajeni Gallet ■ Safa Gomes De Sa Pereira ■ Morgane Cassidé ■ Marwan Aannach ■ Maëlys Ngo Makendi ■ Aaron Esmail ■ Ylian Adelaïde ■ Camélia El Mesoudi ■ Byron Adjalle ■ Safia Salah ■ Fanta Kante ■ Oumou Magassa ■ Lina Boudaoud ■ Lahna Behnous ■ Shaghfa Qureshi ■ Salimata Saounera ■ Leandro Amado Dias ■ Layna Ali ■ Ismaila Diallo ■ Joao Duarte Freire ■ Erighan Mari-Magdelaine ■ Yassine Chani ■ Awa Doumbia ■ Ghiles Ahras ■ Abdessamad Chakouk ■ Amir Chakouk ■ Nolan Ibrahim ■

### Mariages

■ Nourreddine Quandil avec Fatiha Nahi, le 07/11 ■ Fidimalala Ramarokoto avec Vola Ramanantsizehena, le 14/11 ■

### Décès

■ Maurice Leboucq, le 28/10 ■ Danièle Deneuille veuve Abribat, constaté le 3/11 ■ Natalia Joao Pires ép Canault, le 12/09 ■

## Fermeture du 27 au 31 décembre.

• **Programme Réussite Educative** : jeudi de 17h à 19h  
• **L'assistante sociale de la CAF** reçoit sur rendez-vous le mercredi matin, sur rendez-vous, au 01 48 26 42 97  
• **Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF**, le jeudi de 9h à 12h.

## Antenne Sécurité sociale

L'espace «accueil-proximité» de l'Assurance Maladie (CPAM) situé au 14, rue de l'Hôtel de ville est ouvert le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

## Commissariat

01 49 40 17 00.

## Santé

**Attention : fermeture du 23 décembre 2010 au 3 janvier 2011**

## Point d'accueil prévention santé (Paps)

8, rue de l'Hôtel-de-Ville  
01 49 40 76 34.

### > Prélèvements

Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.

### > Vaccinations

Une séance de

## Aide aux victimes

Permanence téléphonique gratuite par des **avocats** pour toute les victimes d'agression, de vol, d'escroquerie, de violence. **tél : 01 48 96 20 96**

Permanence également ouverte à la Maison de la justice et du droit d'Epinaÿ le **lundi** de 13 h à 17 h. Rendez-vous au **01 48 23 22 27** ■



## URGENCES

## PHARMACIES

**20 Décembre 2009**  
Pomarede, 80 boulevard Maxime Gorki à Stains  
**25 Décembre 2009**  
Dumont, 19 rue de Paris à Epinaÿ-sur-Seine  
**27 Décembre 2009**  
Zarrouk, Centre commercial Bienvenu à Villetaneuse  
**1<sup>er</sup> janvier 2010**  
Briard, 56 avenue Aristide Briand à Stains  
**3 janvier 2010**  
Iraqui, 98 route de Saint-Leu à Villetaneuse  
**10 janvier 2010**  
Hostelet - Vallon, 53 avenue Foch à Epinaÿ-sur-Seine  
**17 janvier 2010**  
Zouari, 8 place du Général Leclerc à Pierrefitte  
**24 janvier 2010**  
Schuehmacher, 33 avenue Gallieni à Epinaÿ-sur-Seine  
**31 janvier 2010**  
Morain, 4 rue Gaston-Dondin à Saint-Denis

## DENTISTES

Les gardes sont assurées les dimanches et jours fériés par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de la Seine-Saint-Denis, tél. : 01 42 61 12 00.

## AMBULANCES

● **Numéro vert** : 0 800 28 05 28.  
● **Ambulances AA** : 85, rue de Paris à Pierrefitte, tél. : 01 48 27 51 05.  
● **Ambulances de Saint-Denis** : 115, avenue Lénine à Saint-Denis, tél. : 01 48 26 22 22.

**Les permanences** des services logement, CCAS, culture, enfance, enseignement-restauration **n'auront pas lieu les 24 et 31 décembre.**

## Bibliothèques

La médiathèque Jean Renaudie (0148 2179 99) est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 12h à 18h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le jeudi.  
- La médiathèque Max-Pol-Fouchet (0148 2138 39) est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 18h, le samedi de 14h à 18h.

## Centre nautique

**fermeture du 20 décembre 2010 au 2 janvier 2011**  
le **mardi** de 12 h à 13h15 et de 17h à 19h le **mercredi** de 12h à 18h le **jeudi** de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 19h30 le **vendredi** de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 21h le **samedi** de 10h à 12h30 et de 14h à 19h le **dimanche** de 8h30 à 13h . Tél. 01 48 22 60 30.

## La Maison de l'Emploi

**Fermeture les 24 et 31 décembre**  
Informations, orientation, aide dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation, accompagnement des bénéficiaires du RSA : **Du 27 au 31 décembre : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h** 13 et 15 bis place de

# Inscription sur la liste électorale



**P**our pouvoir voter aux prochaines élections cantonales des 20 et 27 mars 2011, il faut vous inscrire sur la liste électorale. Pour cela, vous devez posséder une attache à Villetaneuse, avoir plus de 18 ans et être français (ou ressortissant de la communauté européenne pour les élections municipales et européennes). Présentez-vous au service de l'Etat civil – Affaires générales - Elections. Si vous ne pouvez pas vous présenter personnellement, vous pouvez faire votre demande d'inscription par courrier en remplissant le formulaire de demande disponible sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr). Vous pouvez aussi remplir le formulaire de

mandat pour charger une autre personne de vous inscrire.

Venez avec les documents suivants :

- Une preuve de votre nationalité et de votre identité
- Si vous êtes français, munissez-vous au choix :
- de votre carte nationale d'identité en cours de validité, ou
  - de votre passeport en cours de validité, ou
  - d'un certificat de nationalité, accompagné d'un des titres permettant de justifier de votre identité au moment des votes, ou
  - de votre décret de naturalisation, accompagné d'un des titres permettant de justifier de votre identité au moment des votes.

Si vous êtes ressortissant d'un autre pays de l'Union européenne et que vous désirez être inscrit sur les listes électorales qui permettent de voter aux élections européennes ou municipales, munissez-vous au choix

- de votre carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente du pays dont le titulaire possède la nationalité, ou
  - de votre titre de séjour en cours de validité
- Un justificatif de votre attachement à la commune de Villetaneuse. Munissez-vous au choix :
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois attestant de votre domicile sur la

commune, ou

- d'un justificatif attestant d'une résidence d'au moins six mois dans la commune au moment de la clôture des listes électorales qui a lieu le dernier jour de février, ou
- de votre titre de circulation en cours de validité, après un rattachement ininterrompu dans la commune depuis au moins trois ans.

Si vous êtes hébergé munissez-vous :

- d'un certificat d'hébergement avec la copie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge
  - et d'un justificatif de domicile de la personne qui vous héberge daté de moins de trois mois
- D'autres types d'attaches peuvent permettre une inscription sur la liste électorale : veuillez dans ce cas vous renseigner au service Etat civil – Affaires générales - Elections. ■

## Contacts

**Service Etat civil- Affaires générales - Elections**  
**1er étage de la mairie**  
**1, place de l'Hôtel de ville**  
**93430 Villetaneuse**  
**Tél : 01 49 40 76 01**

**Le vendredi 31 décembre :**  
**permanence pour**  
**les inscriptions**  
**sur les listes électorales**  
**jusqu'à 19h**

## CALENDRIER DES ENCOMBRANTS 2011 À VILLETANEUSE

Sont considérés comme encombrants les meubles, chaises, tables, grands cartons... Mais ne sont pas ramassés les gravats, les pièces automobiles, les appareils électroménagers (ceux-ci doivent être repris par le magasin lorsque que vous en achetez un neuf).

Vous pouvez porter tous ces gros déchets et déchets toxiques à la déchèterie, 102/104, rue d'Amiens à Pierrefitte sur-Seine.

Elle est ouverte 7 jours sur 7. Les lundis, mercredis et vendredis de 12h à 18h45. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches de 9h à 18h45.

Vous pouvez déposer vos encombrants sur le trottoir avant 6h du matin.

Renseignements :  
**Allo Agglo : 0 800 074 904**

- Mardi 25 janvier
- Mardi 22 février
- Mardi 22 mars
- Mardi 26 avril
- Mardi 24 mai
- Mardi 28 juin
- Mardi 26 juillet
- Mardi 23 août
- Mardi 27 septembre
- Mardi 25 octobre
- Mardi 22 novembre
- Mardi 27 décembre

CHOISISSEZ



EN 2011

ICI

PARTICIPER

DÉCIDEZ



Commune de  
Villetaneuse

[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)